

# COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

## Consultation par courriel Validation en date du 18 juin 2021

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, les membres du Comité Directeur ont été consultés par courriel le 18 juin 2021.

10 membres sur 17 ont participé aux votes dans les délais impartis.

Ont voté par retour de courriels : MM. Alain BERAL, Martial BELLON, Paul MERLIOT, Stéphane KROEMER, Jean-Louis BORG, Gaetan MULLER, Christophe LE BOUILLE, Amara SY, Nicolas RAIMBAULT, Yohan SENEZ

Sont excusés: MM. Mili SPAHIC, Yvan GUEUDER, Christian LEMASSON, Jean-Marc JEHANNO, Christian DEVOS, Michel GOBILLOT, José RUIZ

Le Comité Directeur réunissant au moins la moitié de ses membres peut valablement délibérer.

## Relevé de Décisions

#### Sujet n°1: Equivalence entre la Phase finale et les Play-offs

Dans le prolongement des décisions de l'Assemblée Générale de la LNB, notamment celles du 8 décembre 2020 et du 22 février 2021, le Comité Directeur de la LNB a décidé, compte tenu des circonstances exceptionnelles consécutives à la pandémie du COVID 19, d'organiser des phases finales à l'issue de la saison régulière. Les Quarts de final seront organisés les 20 et 21 juin sur les terrains des clubs classés aux quatre premières places puis les demi-finales et la finale seront organisées sur un lieu unique à Rouen les 24 et 26 juin 2021.

Il est proposé au Comité Directeur que ces phases finales, visant à décerner le titre de Champion de France de la saison 2020/2021, équivalent à des play-offs, tels que traditionnellement organisés par la LNB et prévus par ses règlements.

Il est rappelé que les places européennes seront distribuées par le classement de la saison régulière.

Les membres du Comité Directeur ont eu le choix entre les 3 propositions suivantes :

- -Approbation
- -Refus
- -Abstention

Nombre de votants : 10

### Résultats des votes :

- Approbation : 10 - Refus : 0

- Refus : 0 - Abstention :0

La résolution est approuvée à l'unanimité des présents.

Le Président M. Alain BERAL Le Vice-Président en Charge du Secrétariat Général M. Paul MERLIOT